

Quel soutien au spectacle vivant ?**Objectif**

Nous avons souhaité, dans le prolongement de notre enquête d'avril 2005 sur les 19 conseils généraux, réaliser dans ce numéro une enquête auprès des trois conseils régionaux qui composent le Grand Sud Est correspondant à la zone de diffusion du magazine Vivant.

Les collectivités -conseils généraux, conseils régionaux, Drac ainsi que pour une part non négligeable mais très fragmentée, les communes et les communautés de communes ou d'agglomérations-, sont les principaux subventionnaires du spectacle vivant.

Il nous semble intéressant de connaître les budgets en jeu et leur ventilation et les utilisations faites de l'argent public.

Même s'il est indispensable de rappeler qu'un grand nombre de lieux, et une majorité de compagnies, vivent sans aucun soutien institutionnel.

Methodologie

Nous avons adressé un questionnaire aux trois régions Languedoc Roussillon, PACA et Rhône Alpes. Nous avons relancé à maintes reprises nos interlocuteurs et vérifié chaque fois que cela était possible les informations incomplètes ou manquantes. Compte tenu du peu d'homogénéité qui semble présider à l'attribution des subventions, certaines informations sont restées incomplètes et nous l'avons indiqué (NC).

En effet, nous avons souhaité ventiler le budget d'aide aux arts vivants, entre aide à la diffusion (lieux et festivals) et aide aux compagnies (création, diffusion, fonctionnement).

Il est vrai que certains lieux, gérés par des compagnies et organisant parfois un festival, recouvrent ce classement. Mais il nous semble, que l'attribution des subventions répond à chaque fois à une réalité qui correspond à l'une de ces gran-

des directions. Il n'a parfois pas toujours été facile d'en avoir le détail, et nous avons procédé quand cela été possible à certains réajustements avec nos interlocuteurs.

Nous souhaitons également faire apparaître la concentration éventuelle des budgets, tant il est vrai que les incontournables opéras, scènes ou orchestres nationaux sont peu nombreux mais très budgétivores. Nous avons demandé, à chaque fois la part des 5 plus importants projets dans les budgets concernés. Cela afin de donner une idée sur la marge de manœuvre restant pour les autres projets.

Enfin nous avons complété cette étude chiffrée, donc forcément un peu «brut»,

par un entretien avec les trois vice-présidents délégués, élus à la culture des régions concernées. Ils ont ainsi pu présenter leurs grandes orientations et priorités concernant le spectacle vivant.

Par leur participation à cette étude, ils ont déjà affirmé tout l'intérêt qu'ils portaient au spectacle vivant.

Nous suivrons avec attention l'évolution de leurs politiques et partageons avec eux leurs soucis de transparence et de clarté dans l'attribution des subventions.

Qu'ils en soient à nouveau remerciés ainsi que toutes les personnes qui se sont rendues disponibles pour permettre cette enquête.



Budget culture et spectacle vivant Ventilation musique/danse et autres spectacles vivants

	Lang-Rouss.	PACA	Rhône Alpes	Total
Budget Général	765 800 000€	1 418 000 000€	1 704 000 000€	3 887 800 000€
Budget Culture (Fonctionnement & Investissement)	25 340 000€	55 000 000€	47 000 000€	127 340 000€
% Budget Culture/Budget Général	3,31%	3,88%	2,76%	3,28%
Dont Subventions art vivant (Hors Invest.)	10 400 349€	19 446 750€	14 780 000€	44 627 099€
% Subv. art vivant/Budget Cult.	41,04%	35,36%	31,45%	35,05%
Dont Musique et Danse	6 418 200€	11 665 000€	6 980 000€	25 063 200€
% Subv. Music & Danse / Subv. art vivant	61,71%	59,98%	47,23%	56,16%
Dont Autres art vivant	3 982 149€	7 781 750€	7 800 000€	19 563 899€
% Subv. Autres arts vivants/Subv. art vivant	38,29%	40,02%	52,77%	43,84%
Nombre de projets aidés (diffusion & Cies, autres dispositifs)	373	504	295	1 172
Moyenne par projet	27 883€	38 585€	50 102€	38 078€
Population	2 295 648	4 500 000	5 800 000	12 595 648
Superficie (km²)	25 376	31 400	43 698	100 474
Densité (hab/km²)	90	143	133	125
Budget culture par hab	11,04€	12,22€	8,10€	10,11€
Subv. art vivant / hab	4,53€	4,32€	2,88€	3,54€

Budget culture et spectacle vivant

La place accordée à la culture et plus particulièrement au spectacle vivant, dans les budgets des régions est significative : plus de 127 millions d'euros pour les trois régions, soit 3,28% du budget général en moyenne. A comparer néanmoins avec le tableau ci-dessous des 3 principales institutions qui soutiennent le spectacle vivant en région. Avec 55 millions, soit 3,88% de son budget général, c'est la région

PACA qui arrive assez largement en tête de notre panel. La part accordée au spectacle vivant y est également en tête en valeur absolue, avec 19,4 millions d'euros, mais la région Languedoc-Roussillon y consacre une part relative (soit 41%) plus importante dans son budget culture. La ventilation entre musique & danse d'une part et les autres arts vivants (théâtre, cirque, arts de la rue, contes), montre une place plus

grande accordée à la musique & la danse (dans un rapport de 60/40) sauf en Rhône Alpes où l'équilibre est presque observé.

Enfin, rapporté à la population, c'est le Languedoc-Roussillon qui arrive à la première place du classement, avec 4,53€ par an et par habitant consacré au spectacle vivant, soit 1€ de plus que la moyenne. Il est vrai que cela ne donne quand même pas matière à pavoiser.

Tableau de Rappel :

A titre indicatif, nous avons repris pour les trois institutions principales, les budgets généraux, les budgets culture et la part réservée au spectacle vivant (hors investissement). Ces chiffres ont été réactualisés de façon statistique, mais permettent de donner des ordres de grandeur. Cela fait apparaître le poids financier que représente chacune des institutions.

	Conseils Généraux	Conseils Régionaux	DRAC
Nombre d'entités :	19	3	3
BUDGET GENERAL	12 410 000 000€	3 887 800 000€	200 662 000€
BUDGET CULTURE	292 400 000€	127 340 000€	170 562 700€
BUDGET SPECTACLE VIVANT	92 000 000€	44 627 099€	91 773 800€
Soit Budget Spectacle Vivant par entité :	4 842 105€	14 875 700€	30 591 000€

Soutien spécifique aux lieux de diffusion et festivals

	Lang-Rouss.	PACA	Rhône Alpes	Total
Budget Général	765 800 000€	1 418 000 000€	1 704 000 000€	3 887 800 000€
Budget Culture (Fonctionnement & Investissement)	25 340 000€	55 000 000€	47 000 000€	127 340 000€
% Budget Culture/Budget Général	3,31%	3,88%	2,76%	3,28%
Dont Subventions art vivant (Hors Invest.)	10 400 349€	19 446 750€	14 780 000€	44 627 099€
% Subv. art vivant/Budget Cult.	41,04%	35,36%	31,45%	35,05%
Aide aux lieux de diffusion (lieux et festivals)	2 051 600€	8 470 000€	8 383 000€	18 904 600€
% /Subventions art vivant	19,73%	43,55%	56,72%	42,36%
Nombre de lieux aidés	42	220	175	437
moyenne par projet	48 848€	38 500€	47 903€	43 260€
Autres aides complémentaires (investissements en petit matériel...)	176 100€	NC	152 000€	328 100€
Nombre de lieux aidés	21		réseau de lieux	/
Moyenne par projet	8 386€	/	/	/

Les lieux de diffusion

Avec 2 millions accordés aux lieux de diffusion, le Languedoc - Roussillon est la lanterne rouge dans ce domaine. Les propositions de son vice-président en charge de la culture, Monsieur Patrick Malavielle, à travers différentes mesures visant à privilégier la diffusion permettront un réajustement dans les années à venir (voir entretien page 17).

Avec une aide moyenne de 43 000€, ce sont 437 structures (lieux ou festivals) principalement en PACA et Rhône Alpes qui sont aidées en 2005, soit plus de 42% du budget alloué au spectacle vivant.

A rapprocher en Rhône Alpes par exemple, des 1.400 lieux de diffusion et festivals signalés sur son territoire, soit 12,5% des lieux aidés (voir entretien page 19). Il est vrai que Rhône Alpes dispose d'un budget de 1,9 millions d'euros attribué à deux structures, l'Agence Régionale du spectacle vivant et l'Appel à projets spectacle vivant, qui bien que compris dans les subventions au spectacle vivant, n'apparaît ni en aide à la diffusion, ni en aide aux compagnies.

Nous aurions aimé pouvoir faire ressortir la part des 5 plus importants projets dans ce tableau. Malheureusement cette information ne nous a pas été communiquée. Elle aurait certainement fait apparaître une concentration encore plus forte des budgets.

Enfin, quelques aides sont allouées en achat de petit matériel, mais issues d'autres budgets que ceux de la culture. Nous les avons fait appa-



Cie Turak

raître dans autres aides complémentaires, mais n'apparaissent pas dans le budget général.



Jazz à Junas

Aides aux Compagnies

C'est l'aide aux compagnies, qui contre toute attente, représente plus de la moitié des subventions au spectacle vivant, avec 735 projets soutenus pour un montant moyen de près de 32 000€ par dossier.

Néanmoins, cette réalité traduit un gros écart entre aide à la création, avec une aide moyenne de 7 500€ et l'aide au fonctionnement avec une aide moyenne de 55 000€.

Par ailleurs, la moyenne des 5 plus importants projets soutenus au regard de la moyenne des autres projets montre un écart qui s'amplifie selon le type d'aides : un rapport de 1 à 20 pour l'aide à la création, de 1 à

20 pour la diffusion et de 1 à 26 pour le fonctionnement avec un record pour le Languedoc Roussillon avec un rapport de 1 à 70 !

A noter le gros soutien au fonctionnement de la région PACA, à la fois en terme de budget et de nombre de compagnies aidées, le plus souvent par un développement du conventionnement comme souhaite encore le renforcer Mr Alain Hayot, son vice-président élu délégué à la culture (voir entretien page 18).

La concentration des interventions, à l'image du Languedoc-Roussillon où 3% des compagnies aidées en fonctionnement mobilisent 91 % du bud-

get, pose la question des modalités d'attribution et de la transparence des décisions. Une question qui dépasse largement le cadre de la région... mais sur laquelle il conviendrait de réfléchir sérieusement.

En effet, les très nombreuses compagnies non soutenues et faisant un travail de qualité, parviendront-elles à se faire identifier au sein des institutions et se faire aider, alors que parfois même elles travaillent avec passion et professionnalisme depuis des années dans la région ?

C'est la question de la démocratie et de la transparence qui ici encore resurgit...

Soutien spécifique aux compagnies, en matière de création, diffusion et fonctionnement

	Lang-Rouss.	PACA	Rhône Alpes	Total
Budget Général	765 800 000€	1 418 000 000€	1 704 000 000€	3 887 800 000€
Budget Culture (Fonctionnement & Investissement)	25 340 000€	55 000 000€	47 000 000€	127 340 000€
% Budget Culture/Budget Général	3,31%	3,89%	2,76%	3,28%
Dont Subventions art vivant (Hors Invest.)	10 400 349€	19 446 750€	14 780 000€	44 627 099€
% Subv. art vivant/Budget Cult.	41,04%	35,36%	31,45%	35,05%
Aides aux compagnies	8 348 749€	10 979 850€	4 141 000€	23 469 599€
% Subventions art vivant	80,27%	56,46%	28,02%	52,59%
Nombre de projets aidés	331	284	120	735
moyenne par projets	25 223€	38 661€	34 508€	31 931€
Dont Aide à la Création	620 833€	670 000€	NC	1 290 833€
Nombre de projets aidés	76	94	NC	170
Moyenne par projets	8 169€	7 128€	NC	7 593€
Montant des subventions accordées aux 5 projets les plus importants	83 000€	75 000€	NC	158 000€
Part des 5 plus importants/ total	13,37%	11,19%	/	12,24%
Moyenne des 5 projets les plus importants	16 600€	15 000€	NC	15 800€
Moyenne par projet (hors 5 + importants)	7 575,11€	6 685,39€	NC	7 080,21€
Dont Aide à la Diffusion	3 690 383€	3 010 200€	190 000€	6 700 583€
Nombre de projets aidés	216	25	NC	241
Moyenne par projet	17 085,11€	120 408€	NC	27 803,25€
Montant des subventions accordées aux 5 projets les plus importants	1 310 000€	NC	NC	1 310 000€
Part des 5 plus importants/ total	35,50%	/	/	35,50%
Moyenne des 5 projets les plus importants	262 000€	/	/	262 000€
Moyenne par projet (hors 5 + importants)	11 281€	/	/	11 281€
Dont Aide au Fonctionnement	4 037 533€	7 299 650€	NC	11 337 183€
Nombre de projets aidés	39	165	NC	204
Moyenne par projet	103 526€	44 240€	/	55 574€
Montant des subventions accordées aux 5 projets les plus importants	3 680 000€	2 851 000€	NC	6 531 000€
Part des 5 plus importants/ total	91,14%	39,06%	NC	57,61%
Moyenne des 5 projets les plus importants	736 000€	570 200€	/	130 620€
Moyenne par projet (hors 5 + importants)	10 516€	27 804€	/	24 774€



Entretien avec Mr Patrick MALAVIELLE, vice-président du conseil régional Languedoc-Roussillon, élu en charge de la culture & du patrimoine

VIVANT Mag : Quelles sont les grandes actions prioritaires de votre politique culturelle en matière de soutien au spectacle vivant ?

Mr Patrick Malavielle : Il faut rappeler que le spectacle vivant est un secteur important au niveau de la politique culturelle de la région. Nous souhaitons que le spectacle vivant ne soit pas oublié, ni sur le plan politique, au sens noble du terme, c'est à dire qu'il y ait une vraie réflexion qui s'engage sur la question de la diffusion et de la création, mais également que l'on crée les conditions d'avoir un budget qui permette de répondre aux attentes et sollicitations des différents acteurs.

Pour 2005, les chiffres sont présentés dans votre enquête...

Pour 2006, nous sommes en pleine préparation, mais ce que je peux vous dire c'est que nous tablons sur un budget de 11 millions d'euro en faveur du spectacle vivant.

Nous souhaitons travailler autour de quatre grandes actions :

- Tout d'abord, mieux cibler un réseau régional de salles de spectacles, en essayant de le structurer. Nous avons une vingtaine de lieux identifiés, qui ne sont pas des scènes nationales, qui pourraient bénéficier d'un «label» scène régionale et dont la région serait le principal partenaire. Cela aiderait à la pérennisation des programmes et au maillage du territoire, dans l'espace et dans le temps, car il est important qu'il y ait aussi pendant l'arrière saison des manifestations qui soient proposées.

- Ensuite, nous souhaitons développer et pérenniser les festivals existants plutôt que de financer ponctuellement des manifestations parfois éphémères. La encore une trentaine de manifestations sont identifiées dans lesquelles le conseil régional serait le principal partenaire.

- Le troisième axe concerne les projets spécifiques avec des structures financées principalement par d'autres. Par exemple avec les scènes nationales, nous mettons en place un cahier des charges spécifiques Région, comme avec Ales autour des Arts de la rue ou de Sète autour du Jeune Public.

- Enfin, nous souhaitons apporter un soutien à la création pour les compagnies de plus de deux ans. Cette aide sera reconductible un an, mais ne pourra pas être accordée deux fois consécutives à une même compagnie. Ceci, afin d'éviter que quelques uns ne mobilisent toujours les crédits.

D'une façon générale, nous souhaitons mettre en place des critères et des règlements d'intervention, cela évite de laisser penser qu'il y a de l'arbitraire... je tiens à ce que l'on soit clair. De plus, nous souhaitons que les actions soutenues par le conseil régional soit clairement identifiées.

Dernière chose, l'ancienne association musique & danse se transforme en janvier 2006 en l'association régionale du spectacle vivant, élargissant son conseil d'administration aux conseils généraux afin d'aller vers une meilleure harmonisation des actions au profit du spectacle vivant. Cela permet de combler

un manque que l'on avait identifié, même si nous savons que cela ne règlera pas tout...

VIVANT Mag : Il n'existe pas en Languedoc Roussillon de régie technique comme dans les autres régions. Pourquoi ?

Mr Patrick Malavielle : C'est une question qui est venue en débat. Globalement, la tendance, c'est que c'est extrêmement compliqué à gérer. A la fois au niveau de l'utilisation du matériel, car tout le monde le veut au même moment, et en terme de maintenance, surtout pour le matériel technique qui est souvent délicat à entretenir. Mais la question est posée, je n'ai pas d'avis tranché...

VIVANT Mag : Quels sont les manques que vous mesurez en matière de soutien au spectacle vivant ?

Mr Patrick Malavielle : Peut-être un manque de concertation avec certaines collectivités locales...mais je ne veux pointer personne du doigt.

VIVANT Mag : Réalisez-vous des actions communes avec les autres régions, PACA et Rhône Alpes ?

Mr Patrick Malavielle : L'inter-régionalité est effective sur la danse, où nous parvenons à mettre nos moyens en commun...





Entretien avec Mr Alain HAYOT, vice-président du conseil régional PACA, élu en charge de la culture & du patrimoine.

VIVANT Mag : Quelles sont les grandes actions prioritaires de votre politique culturelle en matière de soutien au spectacle vivant ?

Mr Alain Hayot : Les grandes orientations de la région sont regroupées pour l'essentiel autour de trois grandes préoccupations : En premier lieu, la création, car c'est le cœur d'une politique culturelle. Ensuite la conquête de nouveaux publics et de nouveaux territoires, car la question de la démocratisation est essentielle.

Enfin, faire vivre la diversité culturelle et l'ouverture vers l'extérieur, les autres régions, l'Europe, le monde.

Ces grandes orientations sont le fil rouge qui va organiser le budget de la culture et le spectacle vivant est au cœur de cette affaire-là.

Nous mettons en œuvre ces grandes orientations au travers différents dispositifs, comme les CAC (Comités d'Aides à la Création) composés d'experts indépendants qui attribuent des aides aux projets ou par des aides récurrentes aux structures culturelles, à travers les pôles régionaux de Développement.

VIVANT Mag : Nous entendons ici et là, que les aides sont toujours plus ou moins concentrées autour des mêmes structures. Qu'en pensez-vous ?

Mr Alain Hayot : Ça n'est pas le cas en PACA. Ma démarche aujourd'hui consiste à redéfinir les grandes orientations de la région et à les faire passer par des dispositifs clairs. Je souhaiterais par exemple que les

experts composant les CAC changent plus souvent et je vais rendre plus transparentes les décisions.

De même concernant les procédures de conventionnement : nous donnerons une garantie, une pérennité sur trois ans autour d'un vrai projet artistique, et en même temps nous allons affirmer clairement qu'il y aura une évaluation au bout de trois ans. Il n'y aura pas d'automatisme de la reconduction de la convention. Concernant effectivement la multitude des petites compagnies en région PACA, il y a un vrai problème. Je ne dis pas qu'il y en a trop car c'est la vitalité même de la création, mais on ne peut pas répondre à toutes les compagnies par le conventionnement.

Nous privilégierons la mise en résidence de compagnies dans des lieux qui sont sous conventionnement. Par exemple, dans les cahiers des charges des scènes nationales, nous allons être plus rigoureux dans les années à venir sur le fait que les scènes nationales doivent accueillir des compagnies régionales. Elles doivent les accueillir en résidences et leurs donner les moyens de travailler.

La région va arrêter d'être un simple guichet qui fournit à côté d'autres collectivités des budgets de fonctionnement de théâtre qui sont fondamentalement des théâtres de ville et doivent être assumés par les villes.

VIVANT Mag : Quels sont les manques que vous mesurez en matière de soutien au spectacle vivant ?

Mr Alain Hayot : Les manques sur lesquels nous sommes en train de travailler sont de deux ordres : - D'une part la question de l'emploi, avec des rencontres professionnel-

les avec l'ensemble des acteurs, afin d'élaborer des pistes de travail pour un contrat d'objectif avec l'état, la région et les organisations syndicales, en faveur du spectacle vivant. Nous avons été une des quatre régions de France qui avons financé la contre expertise de l'Unédic dans le cadre de la crise des intermittents.

Les dispositifs ADAC, permettent de financer de façon dégressive sur quatre ans, des créations de postes dans des structures culturelles. C'est un des axes que nous allons développer.

- D'autre part la question de la diffusion est une question sur laquelle nous allons réfléchir plus précisément, mais qui n'est pas à l'ordre du jour.

Mais il est vrai qu'il peut y avoir création sans diffusion, mais la diffusion sans création, je ne sais pas ce que cela veut dire.

VIVANT Mag : Réalisez-vous des actions en concertation avec les autres régions, Languedoc-Roussillon et Rhône Alpes ?

Mr Alain Hayot : Au-delà des rencontres réalisées cet été en Avignon, L'été des Hivernales, avec ces deux régions autour de la danse, c'est un axe à développer dans d'autres domaines. Mais cela doit venir du mouvement-même des compagnies.



Festival "Région en scène" : Cie Atelier du Possible © Gilbert CECCALDI



Entretien avec Mme Bernadette LACLAIS, vice-présidente du conseil régional Rhône-Alpes, élue en charge de la culture & du patrimoine.

VIVANT Mag : Quelles sont les grandes actions prioritaires de votre politique culturelle en matière de soutien au spectacle vivant ?

Mme Bernadette Laclais : L'année 2005 a été consacrée à la concertation avec les acteurs du spectacle vivant, dans le cadre de rencontres qui se sont tenues depuis avril jusqu'à la semaine dernière.

L'objectif était de pouvoir cerner quels étaient les outils les mieux adaptés pour répondre à leurs besoins.

Nous avons souhaité que cette réflexion soit dirigée par Bernard Latarjet. Il est en train de mettre la dernière main au rapport qui sera présenté à l'Assemblée en décembre. C'est toujours un peu délicat dans ces conditions, de s'exprimer avant que l'Assemblée ne se soit prononcée.

Ce que je peux vous dire, en tout cas, ce sont les grandes orientations que l'on retire de ces rencontres :

La première chose, c'est que en Rhône Alpes, on a une expérience ancienne et que le spectacle vivant est très important vu le très grand nombre de compagnies et d'institutions qui y existent. Nous avons recensé 1.000 lieux et autant de compagnies et d'ensembles musicaux, et plus de 400 festivals. Avec un réseau de théâtres régionaux qui fonctionnent bien, nous avons une fréquentation plutôt élevée.

A partir de là, nous avons essayé, compte tenu de la crise qui traverse le spectacle vivant, de savoir comment on pourrait apporter notre pierre à l'édifice.

Nous avons recensé trois axes : - Autour de la formation et de l'emploi, avec un contrat Objectif Emploi / Formation qui a été signé dernièrement et qui est spécifique au

spectacle vivant, au cinéma et à l'audiovisuel qui partagent des problématiques communes. Nous avons des expériences concluantes en matière d'insertion professionnelle des jeunes, que nous avons menées avec des structures culturelles et que nous souhaitons poursuivre. Même chose dans le domaine du groupement d'employeurs.

Tout ceci en associant les artistes et techniciens dans le domaine de la formation.

- Ensuite nous faisons un certain nombre de propositions autour de la production, la création et la diffusion. Nous souhaitons renforcer notre soutien aux compagnies indépendantes avec une aide au collectif Artistique. L'objectif est d'aider davantage de compagnies en développant les conventionnements. Nous augmenterons donc la ligne budgétaire en conséquence.

Nous souhaitons également développer l'aide aux scènes régionales

- Enfin nous souhaitons rénover notre dispositif d'appels à projets pour le spectacle vivant. Nous créons un fond régional qui permettra de soutenir des initiatives un peu innovantes qui ne rentrent pas dans les autres lignes budgétaires, avec deux programmes : l'un consacré aux interventions culturelles, à l'innovation et l'expérimentation.

L'autre consacrée à la coopération et la mobilité internationale. On propose aussi qu'il y ait des rencontres annuelles, d'abord pour évaluer notre politique car elle va être nouvelle, mais aussi pour faire des ajustements, au fil des ans si besoin.

VIVANT Mag : Avez-vous réfléchi à des outils pour effectuer ces évaluations ?

Mme Bernadette Laclais : Là aussi, on a besoin de travailler

avec les acteurs pour évaluer les outils adaptés.

Par ailleurs, nous proposons de créer un observatoire du spectacle vivant en Rhône Alpes, qui n'existe pas actuellement. Il aura en charge les missions autour de la formation et de l'emploi, et sera également centre de ressource.

VIVANT Mag : Tous ces projets, en terme de budget, cela représente une forte augmentation ?

Mme Bernadette Laclais : Oui, mais nous n'avons pas attendu 2006 pour augmenter le budget de la culture. Cette année, nous avons engagé environ 2,5 millions de plus. Nous avons soutenu de gros projets autour des scènes, comme MC2 à Grenoble.

L'essentiel de notre budget en matière culturelle est consacré au spectacle vivant.

VIVANT Mag : Réalisez-vous des actions en concertation avec les autres régions, Languedoc-Roussillon et PACA ?

Mme Bernadette Laclais : Nous tâchons de travailler ensemble sur la circulation des œuvres, par exemple. Et il est vrai que si on prend l'exemple de la danse, le 1/4 Sud-Est de la France commence à avoir un certain poids...

A la vue du travail énorme fourni par Bernard Latarjet, nous sommes prêts également à faire partager cette expérience avec d'autres régions.



Compagnie Patrice Barthès